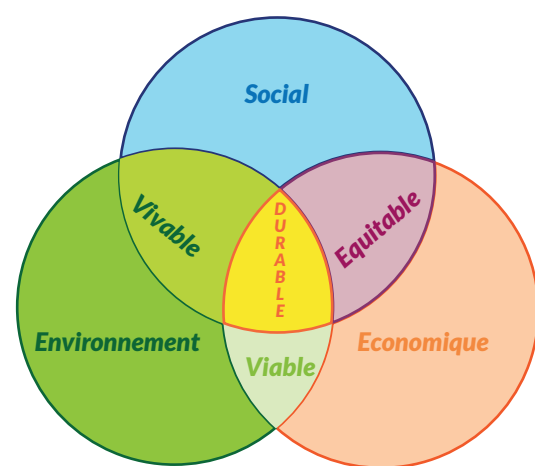


# Elaborons ensemble notre Agenda 21

## Le Développement Durable en quelques mots

C'est un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Nos sociétés ayant connu un développement sans précédent, nous devons aujourd'hui apprendre à concilier le progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète. La prise en compte de ces trois piliers est à la base du principe du développement durable : on ne peut pas agir sur l'environnement sans réfléchir aux conséquences sociales ou économiques, et inversement !

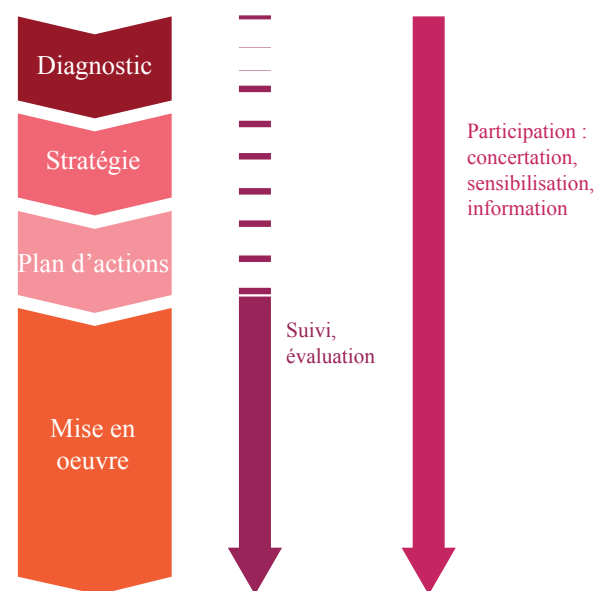


Pour y parvenir, tous les acteurs de la société doivent travailler main dans la main : les pouvoirs publics, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » (citation attribuée à Antoine de Saint-Exupéry).

## L'Agenda 21 c'est quoi ?

- Un programme d'actions, un ensemble de projets pour permettre l'application des principes du développement durable. L'Agenda 21 permet de passer de la théorie à la pratique.
- Un projet collectif et local qui n'est pas une obligation réglementaire
- Un moyen d'agir collectivement, localement et directement !



## Pourquoi ça me concerne ?

Un projet d'Agenda 21 initié par une Ville ne pourra se mettre en place sans ses habitants. Chacun est concerné par l'Agenda 21 et à tous les niveaux :

- Agir tous les jours grâce à quelques gestes quotidiens
- Donner son avis sur les actions que la Ville souhaite mettre en place
- Porter un projet concret pour favoriser un changement durable du territoire

## Quelques repères – Source ADEME

1. Combien de tonnes de bois économise-t-on en recyclant une tonne de papier ?

- a) 1 tonne
- b) 2 tonnes
- c) 3 tonnes

Réponse b : En plus de ces 2 tonnes de bois, on économise aussi 100m<sup>3</sup> d'eau et 200 kg de pétrole.

2. Dans quel pays 40% de la population se rend elle au travail en bicyclette ?

- a) en Suède
- b) en Finlande
- c) au Danemark

Réponse c

3. Quelle est la proportion de cadres dirigeants femmes dans les 5000 premières entreprises françaises en 2013 ?

- a) 15%
- b) 21%
- c) 30%

Réponse b

4. Où retrouve-t-on aujourd'hui des substances toxiques utilisées en Europe dans les années 30 ?

- a) dans les roches de l'Everest
- b) dans la graisse des ours polaires
- c) sur la Lune

Réponse b : Dans la graisse des ours polaires. 70 ans plus tard, après avoir remonté toute la chaîne alimentaire, ces produits toxiques se retrouvent dans leur organisme.

Participez à l'Agenda 21 de Chalette !

Envoyez vos questions et contributions à [agenda21@ville-chalette.fr](mailto:agenda21@ville-chalette.fr)

Voir la rubrique Agenda 21 sur le site internet : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)